Nations Unies E/CN.17/1998/6/Add.2

Conseil économique et social

Distr. générale
6 mars 1998
Français
Original: anglais

Commission du développement durable
Sixième session
20 avril-1er mai 1998

Renforcement des capacités, éducation et sensibilisation du public, science et transfert d'écotechnologie

Rapport du Secrétaire général

Additif

Éducation, sensibilisation du public et formation*

(Chapitre 36 d'Action 21)

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1	3
II.	L'éducation, force de l'avenir	2–4	3
III.	Un public mieux informé : le moteur du changement	5–6	3
IV.	La nécessité d'une communication efficace	7	4
V.	Les conflits d'intérêts	8	4
VI.	Des messages complexes	9–11	4
VII.	Comment faire passer les messages	12–13	5

* Le présent rapport a été établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), organe chargé de la coordination pour le chapitre 36 d'Action 21, conformément aux dispositions arrêtées par le Comité interorganisations sur le développement durable. Il résulte de consultations et d'échanges d'informations entre organismes des Nations Unies, organisations internationales et nationales, organismes publics intéressés, autres organismes divers particuliers et représentants des grands groupes.

98-07222 (F) 080498 080498

VIII.	Réorienter l'éducation dans la perspective de la viabilité	14–16	5
IX.	Importance de l'éducation de base	17–20	5
X.	Changements requis dans le domaine de l'éducation formelle	21–26	6
	A. Réforme des programmes scolaires	22–24	6
	B. Réforme structurelle	25–26	7
XI.	Contribution à l'éducation relative à l'environnement	27–32	7
XII.	L'interdisciplinarité	33–34	8
XIII.	Culture et viabilité	35–36	8
XIV.	Mobiliser les énergies pour passer à l'action	37	9
XV.	Un cadre d'action international	38–40	9
XVI.	L'action à mener au niveau national	41–46	10

I. Introduction

1. Le présent rapport est un condensé du rapport intitulé «Éduquer pour un avenir viable : une vision transdisciplinaire pour l'action concertée»[1], établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à titre de contribution au programme de travail de la Commission du développement durable[2]. Il s'agit là du début d'un processus, d'une initiative pragmatique tendant à donner une impulsion au débat, qui découle d'une nouvelle conception de l'éducation en tant que moyen permettant d'édifier un avenir viable.

II. L'éducation, force de l'avenir

2. On s'accorde à reconnaître que l'éducation est le moyen le plus efficace dont dispose une société pour relever les défis de l'avenir et façonner le monde de demain. L'accès à l'éducation est, en fait, la condition sine qua non d'une participation efficace à la vie du monde moderne à tous ses niveaux.

3. Il ne faut pas dire que l'éducation est égale à l'instruction scolaire ou à la seule éducation formelle. Elle comprend aussi bien des modes d'instruction et d'apprentissage non formels et informels, et notamment l'apprentissage traditionnel qui s'acquiert à la maison et dans la communauté. Donner une définition élargie de l'éducation, c'est aussi élargir la communauté des éducateurs et, comme l'observe l'énoncé du programme Éducation 21 mis en application au Royaume-Uni, y incorporer les enseignants, les conférenciers, les spécialistes de l'élaboration des programmes, le personnel d'administration, le personnel auxiliaire, les formateurs de l'industrie, les inspecteurs et les agents des eaux et forêts, les responsables de la santé et de la planification de l'environnement, les responsables de l'éducation dans les organisations non gouvernementales (ONG), les éducateurs communautaires, les animateurs des groupes de jeunes, les membres des associations de parents, les gens des médias, les représentants des apprenants dans tous les contextes, et d'autres encore. On pourrait même agrandir cette communauté en y incorporant tous ceux qui, indépendamment de leur rôle dans la société, éprouvent le besoin ou se sentent le devoir d'informer et d'éduquer les gens à propos des nécessités qui s'inscrivent dans la perspective d'un avenir viable. Les organisations internationales, les services ministériels et les institutions publiques, les fondations et bien d'autres organismes font oeuvre d'éducation au sens large où le terme est ici employé. Beaucoup d'entreprises du secteur privé éprouvent aussi le besoin de jouer un rôle de sensibilisation et le font de manière originale, par exemple en patronnant la publication d'articles dans des journaux et des revues qui se penchent sur les problèmes environnementaux et sociaux. La vaste communauté des éducateurs constitue une ressource humaine extrêmement puissante mais qui n'est guère mise à contribution pour les besoins du développement durable et dont l'apport peut se révéler précieux dans toutes sortes de contextes comme dans l'éducation. Elle représente par-dessus tout un moyen de porter la lutte pour le développement durable dans les communautés et les institutions locales du monde entier, et c'est là qu'en dernière analyse la cause du développement durable connaîtra le triomphe ou l'échec.

4. L'éducation sert la société de diverses manières. Elle a pour but de rendre les gens plus sages, plus savants, mieux informés, de cultiver chez eux le sens moral, le sens de leurs responsabilités, le sens critique, de leur donner la capacité de continuer à apprendre et de les rendre plus productifs et plus créatifs là où ils travaillent. Si tout le monde possédait ces capacités et ces qualités, les problèmes du monde ne s'en trouveraient pas automatiquement résolus mais on aurait les moyens et la volonté de les résoudre. L'éducation sert aussi la société en offrant une réflexion critique sur le monde, et plus particulièrement sur ses défauts et ses injustices, en cultivant la conscience et la sensibilité, en explorant des visions et des notions nouvelles et en inventant de nouvelles techniques et de nouveaux outils. L'éducation est en outre le moyen de diffuser les connaissances et de développer les compétences, de faire évoluer dans le sens voulu les comportements, les valeurs et les modes de vie et de préparer l'opinion à adhérer aux transformations constantes et fondamentales qui devront s'opérer pour que l'humanité modifie sa trajectoire, abandonnant la voie familière qui mène à des difficultés de plus en plus grandes et peut-être à la catastrophe, pour entamer la montée vers un avenir durablement viable. L'éducation est, pour tout dire, le meilleur espoir de l'humanité et le moyen le plus sûr au service ce sa quête d'un développement durable.

III. Un public mieux informé : le moteur du changement

5. La sensibilisation et l'information du public sont les fruits de l'éducation et ont à leur tour une incidence sur le processus éducatif. Un public conscient de la nécessité du développement durable insistera pour que les établissements d'enseignement publics inscrivent à leurs programmes les disciplines scientifiques et autres qui permettront à la population de participer efficacement aux nombreuses activités qui contribueront au développement durable. Il importe donc de

faire partager les mêmes informations et les mêmes concepts, non seulement pour mobiliser l'appui du public, mais aussi pour pratiquer des méthodes de travail fondées sur la consultation et la participation dans tous les domaines.

6. Une approche qui privilégie les problèmes locaux, plutôt que les problèmes mondiaux, est un moyen, souvent plus efficace, de susciter l'intérêt du public. C'est ce qui explique peut-être en partie le succès des programmes d'éducation communautaire non formelle et des programmes locaux de communication sur l'environnement pour sensibiliser la population aux problèmes d'environnement et de développement, tant dans les pays industrialisés que dans les autres. Ces programmes ont en outre l'avantage d'être souvent directement liés à l'action nécessaire pour circonscrire ou résoudre les problèmes posés.

IV. La nécessité d'une communication efficace

7. Comme l'a montré l'expérience récente, il est indispensable d'intégrer des stratégies de communication efficaces à tout programme ou enquête scientifiques d'envergure. La communication doit être considérée comme un processus interactif à long terme, ciblé selon une stratégie définie sur des groupes et des publics précis, et non pas comme un message de conclusion lorsqu'un groupe présente son rapport final ou qu'un projet est en voie d'achèvement. Il n'est pas nécessaire, ni même souhaitable, que les scientifiques deviennent des agents de propagande, mais il est indispensable que les études menées dans l'intérêt commun disposent des moyens nécessaires pour en communiquer les conclusions au public au nom duquel elles ont été entreprises.

V. Les conflits d'intérêts

8. Jusqu'à une date très récente, les défenseurs de l'intérêt commun avaient du mal à réunir les compétences en relations publiques et l'appui nécessaires pour faire pièce à l'influence des groupes d'intérêts. Heureusement, au cours des deux dernières décennies, ils ont beaucoup appris, surtout les écologistes, sur la façon de convertir l'intérêt croissant du public pour l'état de la planète et une contribution efficace à l'adoption de mesures précises pour résoudre les problèmes concrets. Cependant, dans la plupart des pays, si les problèmes d'environnement bénéficient maintenant d'une plus large attention du grand public, celui-ci continue dans l'ensemble de se désintéresser des mesures visant à promouvoir les politiques concernant la population, le développement social, la réduction de la pauvreté et des autres décisions nécessaires pour assurer des schémas de développement durable. Pourtant, on ne peut en fin de compte résoudre les problèmes d'environnement sans se préoccuper sérieusement des maux sociaux et économiques qui assaillent l'humanité. C'est ce message plus large qu'il faut communiquer efficacement au public pour lui faire comprendre cette réalité plus générale. Un public vigilant et informé dans le monde entier constitue un contrepoids puissant aux groupes d'intérêts qui semblent actuellement avoir l'avantage à bien des égards.

VI. Des messages complexes

9. Élaborer des messages en faveur du développement durable est en soi une tâche délicate. Loin d'être simples et sans ambiguïté, et donc faciles à expliquer, les problèmes d'environnement et de développement ont tendance à être compliqués. Cela tient à la complexité inhérente des systèmes écologiques et humains. Ils ne se prêtent ni aux explications, ni aux solutions, ni aux prévisions simplificatrices. Il est difficile de traduire des réalités complexes en messages simples. Cependant, essayer de simplifier ce qui, par nature, n'est pas simple risque d'aggraver la confusion et les malentendus et, en fin de compte, de nuire à la crédibilité.

10. Les mêmes problèmes se posent, encore que dans une moindre mesure, lorsqu'il s'agit de grandes mutations, telles que la croissance de la population et l'urbanisation. Les gens ont du mal à passer du cadre de leur vie courante aux accolées de grandeur, infinitésimales ou gigantesques, à imaginer pour comprendre les phénomènes démographiques ou écologiques. En fin de compte, on ne pourra trouver de solutions qu'en préparant le public aux conséquences du développement et de l'état de l'environnement sur les «réalités de la vie». En effet, au XXIe siècle, l'enseignement des sciences, de l'écologie et des techniques de développement sera aussi indispensable pour comprendre le monde que l'était l'apprentissage traditionnel de la lecture et de l'écriture au début de notre siècle.

11. En attendant, il importe pour les partisans du développement durable de choisir, dans la mesure du possible, les cas et exemples les plus accessibles au grand public. Le principe de base de la pédagogie est de se mettre au niveau de celui qui apprend. C'est aussi un bon conseil pour le professionnel de la communication :.commencer par des problèmes que les gens ressentent et comprennent au niveau local. Cela permettra d'inculquer des connaissances qui d'une part seront satisfaisantes en soi et d'autre part serviront, si besoin est, de point de départ pour aborder des concepts plus complexes et plus généraux.

VII. Comment faire passer les messages

12. Sensationnalisme et exagération constituent fréquemment une autre source de difficultés. La presse, on le comprend, ouvre volontiers ses colonnes à ceux qui professent les opinions les plus extrêmes. Elle est aussi très friande des controverses et polémiques entre spécialistes qui sont savamment exploitées. Les discours plus modérés et réfléchis se perdent souvent dans le vacarme. Les positions extrêmes, si elles peuvent être utiles pour appeler l'attention du public et l'alerter sur les dangers imminents, ne permettent pas de passer facilement des déclarations et débats à l'action.

13. Il faut reconnaître que ni les individus ni les sociétés ne sont prêts, ni mêmes aptes, à modifier leurs habitudes et leurs comportements d'un jour à l'autre. Pour être efficaces, les propositions de réforme doivent être réalisables. Le message et le communicateur doivent paraître crédibles et responsables. Des prédictions alarmistes qui dépeignent le monde proche de sa fin ne sont évidemment pas propices à la planification et à l'action à long terme qu'exige le développement durable. Au contraire, il est bien plus efficace de présenter les problèmes comme gérables par une conduite responsable et, chaque fois que cela est possible, de proposer une solution réaliste et les mesures préventives à prendre.

VIII. Réorienter l'éducation dans la perspective de la viabilité

14. Pour réorienter l'éducation dans la perspective de la viabilité, il faut prendre conscience que les cloisons et les catégories traditionnelles ne peuvent plus demeurer isolées les unes des autres et qu'il faut agir de plus en plus à l'interface des disciplines afin d'appréhender la complexité des problèmes du monde d'aujourd'hui. Cela est vrai à la fois à l'intérieur même du domaine de l'éducation, où l'interdisciplinarité gagne lentement et difficilement du terrain, et entre les sphères de l'éducation, du travail et des loisirs, dans la mesure où le concept d'éducation tout au long de la vie apparaît comme l'une des clefs de la planification et du développement des systèmes éducatifs. Ces changements sont loin de se produire aussi rapidement qu'on le souhaiterait, mais néanmoins ils se dessinent à tous les niveaux de l'éducation.

15. En définitive, pour aller dans le sens du développement durable, il faudra que l'éducation non seulement se poursuive tout au long de la vie mais aussi qu'elle soit aussi multiforme que la vie elle-même, qu'elle soit au service de tous, qu'elle mette à profit tous les domaines de la connaissance et s'efforce d'intégrer l'apprentissage dans toutes les principales activités de la vie. Avec le développement rapide des connaissances, la conception de la scolarité comme une préparation à la vie qui serait faite une fois pour toutes est devenue complètement périmée. La connaissance progresse de manière exponentielle, mais le besoin de comprendre et de trouver des solutions, ce vers quoi elle tend, évolue selon un rythme bien plus rapide encore. En ce qui concerne le développement durable plus particulièrement, il est impossible de prédire avec exactitude ce que seront les principales questions à propos desquelles il faudra disposer d'information dans 5, 10, 20 ou 50 ans. Ce qui est prévisible en revanche, c'est que ces faits et éléments nouveaux ne s'inscriront pas parfaitement dans les subdivisions artificielles de la connaissance qui sont en place depuis plus d'un siècle. Il est donc probable que pour comprendre et résoudre des problèmes complexes, il faudra une coopération accrue entre les domaines scientifiques ainsi qu'entre les sciences pures et les sciences sociales. En bref, réorienter l'éducation dans le sens du développement durable exigera des changements importants, voire radicaux, dans presque tous les domaines.

16. Dans les sections qui suivent, un certain nombre de questions clefs relatives au rôle de l'éducation dans le développement durable seront brièvement examinées.

IX. Importance de l'éducation de base

17. La vision d'un monde plus équitable est inhérente au concept de viabilité. Celle-ci ne peut se concrétiser que si l'on donne aux personnes défavorisées les moyens de s'élever, elles et leurs familles. Le plus fondamental de tous ces moyens est l'éducation, en particulier l'éducation de base. Plus de 100 millions d'enfants ayant entre 6 et 11 ans ne sont pas scolarisés du tout et des dizaines de millions d'autres ne vont à l'école que pour l'abandonner au bout de quelques mois ou quelques années. En outre, il y a plus de 800 millions d'adultes analphabètes, dont la plupart n'ont jamais été scolarisés. Dans cette recherche de l'épanouis-sement et de l'équité, la première condition requise doit être de changer cette situation et de généraliser l'accès à une scolarité de qualité. Mais ce but hélas est encore loin d'être atteint. Pour le moment, la gageure consiste à tirer le meilleur parti possible d'une situation regrettable et injuste.

18. Étant donné la situation aujourd'hui dans de nombreux pays en développement, il ne suffit pas d'orienter l'éducation formelle dans la perspective de la viabilité. Il faut se préoccuper de ceux qui sont actuellement plus ou moins les laissés-pour-compte de l'éducation. Ils constituent un groupe important qui dépasse de beaucoup le milliard et leur importance est capitale pour l'avenir. Les jeunes filles et les femmes, les mères d'aujourd'hui et de demain en forment la majorité. Elles sont, ou seront, les premiers éducateurs de leurs enfants et leur influence sera décisive. L'éducation des jeunes enfants a essentiellement pour but d'assurer leur bonne santé, leur épanouissement, leur bonheur, leur bien-être et leur adaptation au milieu dans lequel ils vivent.

19. L'éducation de base tend à atteindre tous les buts essentiels de l'éducation : apprendre à connaître, à faire, à être (c'est-à-dire à assumer ses devoirs et ses responsabilités) et à vivre avec les autres comme cela est exposé dans *L'éducation : un trésor est caché dedans*,, le rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIe siècle, publié en 1996 par l'UNESCO.

20. L'éducation de base constitue une assise sur laquelle reposeront toutes les formes d'éducation et d'apprentissage ultérieures. Son but, en ce qui concerne la population d'âge préscolaire, scolarisée ou non, est de produire des enfants épanouis, ayant de bons rapports avec les autres, pour qui apprendre est passionnant et qui manifestent un esprit curieux, qui commencent à emmagasiner des connaissances sur le monde et, plus important, à acquérir une méthode de recherche du savoir qu'ils peuvent utiliser et développer tout au long de leur vie. Pour les adultes, l'éducation de base leur donne les moyens de participer à la construction d'un avenir viable. Elle est donc non seulement le fondement de l'éducation tout au long de la vie mais également le fondement du développement durable.

X. Changements requis dans le domaine de l'éducation formelle

21. L'éducation joue un double rôle, consistant à la fois à reproduire à l'identique certains aspects de la société et à préparer les élèves à la transformer pour l'avenir. Or, en l'absence d'une adhésion de l'ensemble de la société au développement durable, les programmes d'études ont eu tendance à reproduire une culture non viable avec des problèmes d'environnement et de développement intensifiés au lieu de chercher à donner aux citoyens les moyens d'appliquer leur pensée et leur travail à résoudre ces problèmes. Le rôle de l'éducation formelle dans la construction de la société est d'aider les élèves à déterminer quelle est la part de leur patrimoine culturel, économique et naturel la plus digne d'être conservée et à élaborer des valeurs et des stratégies permettant d'atteindre l'objectif de viabilité au niveau de leur communauté tout en contribuant à la réalisation des buts nationaux et mondiaux.

A. Réforme des programmes scolaires

22. Pour progresser vers ces buts, un programme scolaire réorienté dans l'optique de la viabilité ferait de la notion de citoyenneté un de ses objectifs primordiaux. **Cela obligerait à réviser de nombreux programmes existants et à élaborer des objectifs et des contenus, mais aussi des processus d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation privilégiant les valeurs morales, la motivation éthique et la capacité de travailler avec les autres pour concourir à l'édification d'un avenir viable.**

23. **Cette sorte d'orientation exigerait, entre autres, une attention accrue portée dans les programmes aux sciences humaines et aux sciences sociales**. Les sciences exactes et les sciences de la nature procurent une connaissance abstraite du monde mais ne nourrissent pas, par elles-mêmes, les valeurs et les attitudes qui sont appelées à fonder le développement durable. Renforcer même l'étude de l'écologie ne suffit pas pour réorienter l'éducation dans l'optique de la viabilité. Si d'aucuns ont pu dire de l'écologie qu'elle était la discipline fondatrice de l'éducation relative à l'environnement, le fait est que l'étude de la biophysique et de la géophysique est une condition nécessaire, mais pas suffisante, de la compréhension de la viabilité. La primauté de l'étude de la nature, instituée par la tradition, et les contextes souvent apolitiques dans lesquels elle est enseignée doivent être contrebalancés par l'étude des sciences sociales et humaines. On se situe alors dans une perspective d'interdépendance holiste pour apprendre à connaître les interactions des processus écologiques dans leur combinaison avec les forces du marché, les valeurs culturelles, la prise de décisions équitables, l'action des pouvoirs publics et l'impact des activités humaines.

24. **La réaffirmation de l'apport de l'éducation à la société signifie que les finalités essentielles de l'éducation doivent comprendre la volonté d'aider les élèves à apprendre à identifier et à aborder les données préoccupantes d'un développement non viable**. Les élèves ont besoin d'apprendre à appliquer une réflexion critique à leur place dans le monde et à discerner ce que la notion de viabilité signifie pour eux et pour leur communauté. **Ils ont besoin**

d'apprendre à imaginer d'autres modes de vie et de développement possibles, à évaluer des conceptions concurrentes, à apprendre à négocier et à justifier un choix entre elles puis à projeter la réalisation de celles qui correspondent à leur désir et à participer à leur matérialisation dans la vie de la communauté. Telles sont les compétences et les capacités qui sous-tendent une citoyenneté bien comprise et inscrivent l'éducation pour la viabilité dans un processus de formation d'une population informée, attentive et active. Ainsi l'éducation pour la viabilité est-elle à même de contribuer à l'éducation pour la démocratie et la paix.

B. Réforme structurelle

25. **La réorientation des programmes dans l'optique du développement durable impose au moins deux grandes réformes structurelles dans l'enseignement. Il s'agit, tout d'abord, de réexaminer la programmation centralisée des cours et des manuels de manière à faire place à des programmes d'apprentissage pertinents au niveau local**. Il est possible de faciliter la prise des décisions au niveau local en réformant les politiques et les programmes d'enseignement centralisés et en établissant des plans d'études et des politiques d'évaluation appropriés. Des plans d'études adoptés au niveau national pourront être établis à titre de «cadre de référence général» comprenant l'énoncé des buts et les objectifs généraux de l'enseignement de chaque matière, l'exposé des grandes lignes des thèmes à traiter, l'indication d'expériences d'apprentissage appropriées, de matériels pertinents à utiliser et des critères d'évaluation des résultats d'apprentissage. Ce type de plan peut constituer une solide base centralisée tout en laissant aux établissements, aux enseignants et aux élèves une certaine liberté de choix en ce qui concerne les expériences d'apprentissage à mettre en oeuvre, la profondeur et l'étendue relatives à donner au traitement de différents sujets, les études de cas, les exemples et les ressources didactiques à utiliser et les méthodes d'évaluation des résultats des élèves.

26. Le deuxième champ de réforme structurelle touche l'élaboration de nouvelles méthodes d'évaluation des processus et des résultats d'apprentissage. Cette réforme devrait être animée du souci de répondre à la fois à ce que les gens attendent de leur système éducatif et aux besoins de la société. Il est impératif que la mutation profonde qui caractérise les temps que nous vivons soit prise en compte par des systèmes éducatifs conçus, pour la plupart, au service d'une société qui est en passe d'appartenir à un temps révolu. Il faut appréhender l'apprentissage comme un processus qui, tout au long de leur vie, donne aux gens les moyens de mener une existence utile et productive. La réorientation de l'éducation dans cet esprit, et en prévision de l'extension possible des besoins futurs, est fondamentale pour le développement durable et son but ultime qui, au-delà de la survie de l'humanité, est son bien-être et son bonheur. **Il faut, de même, revoir les méthodes de notation et de certification des élèves. La reformulation des résultats escomptés de l'apprentissage dans l'optique de la viabilité doit en effet se répercuter dans les diverses modalités employées pour juger les élèves (examens, fiches d'appréciation, évaluations)**.

XI. Contribution à l'éducation relative à l'environnement

27. L'éducation pour le développement durable plonge à l'évidence de solides racines dans l'éducation relative à l'environnement. Celle-ci n'est pas la seule discipline qui ait un rôle fort à jouer dans le processus de réorientation, mais elle en est un allié de taille. Au cours des 25 années de sa courte histoire, l'éducation relative à l'environnement n'a cessé de tendre vers des objectifs et des résultats analogues ou comparables à ceux qui s'associent au concept de viabilité.

28. Au début des années 70, le mouvement alors naissant en faveur de l'éducation à l'environnement a reçu une puissante impulsion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972, qui a recommandé à tous les pays de la reconnaître et de la promouvoir. Cette recommandation a débouché en 1975 sur le lancement par l'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) du Programme international d'éducation relative à l'environnement (PIEE) qui a duré jusqu'en 1995. L'influence du PIEE (ainsi que les activités qui s'en sont nourries aux niveaux national et international) a été de vaste portée et s'est traduit par bon nombre des innovations qui ont été introduites dans le domaine de l'éducation au cours des deux dernières décennies.

29. Cette évolution s'est largement inspirée des principes directeurs applicables à l'éducation relative à l'environnement qui ont été formulés par la Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement, à Tbilissi en 1977. Les concepts définis et la perspective tracée lors de cette conférence englobent un vaste ensemble de dimensions environnementales, sociales, éthiques, économiques et culturelles. Dans de nombreux pays, ses principes de base ont été traduits en objectifs éducatifs et, avec plus de difficulté, dans la pratique de l'enseignement en classe. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environ-nement et le dévelop-

pement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro 15 ans après, font écho à celles de Tbilissi.

30. Le mot d'ordre du mouvement en faveur de l'éducation relative à l'environnement est : «penser à l'échelle du monde, agir à l'échelle locale». En l'espace de plus de deux décennies, il a mis au point une pédagogie très active reposant sur ce principe. Dans les petites classes, en particulier, l'accent a été mis sur l'acquisition de la connaissance de l'environnement par des études sur le terrain et des expériences en classe. En commençant à l'école primaire, avant que ne s'établisse le processus de compartimentage qui caractérise les études secondaires et surtout l'enseignement supérieur, les élèves ont été incités à envisager les questions liées à l'environnement sous différents angles et dans des perspectives diverses.

31. On peut observer à tous les niveaux de l'enseignement comment l'éducation relative à l'environnement tend à promouvoir l'investigation interdisciplinaire. Un cours d'économie de l'environnement, par exemple, puisera dans l'anthropologie des idées et des éléments d'information. L'éducation relative à l'environnement a aussi trouvé des façons originales d'envisager et de mesurer l'impact de l'homme sur l'environnement, comme par exemple «l'empreinte écologique», qui estime le nombre d'hectares de terres nécessaires pour faire vivre les gens en fonction de leur style de vie et de leurs modes de consommation. On a accompli également un travail novateur dans le domaine de la santé environnementale en reliant la maladie aux pressions exercées sur l'environnement et au mode de vie.

32. Bref, le mouvement en faveur de l'éducation relative à l'environnement offre un bilan riche de ressources, d'innovations et d'une succession de réussites. Les leçons qu'on peut en tirer fournissent d'utiles indications pour l'élaboration de la notion plus vaste d'éducation pour le développement durable.

XII. L'interdisciplinarité

33. L'éducation pour un avenir viable suppose que l'investigation et l'action revêtent un caractère interdisciplinaire. Cela ne signifie certes pas la fin du travail au sein des disciplines traditionnelles. L'optique disciplinaire est souvent utile, et même nécessaire, pour permettre la profondeur d'enquête qu'exigent les grandes percées et les découvertes importantes. Mais, de plus en plus, celles-ci ont lieu non pas à l'intérieur des disciplines mais sur les frontières qui les séparent les unes des autres. Cela est particulièrement vrai dans un domaine comme celui des études relatives à l'environnement, qui peuvent difficilement rester bornées au champ d'une seule discipline. On en a bien conscience et l'investigation interdisciplinaire voit en effet s'élargir son champ d'application, mais les disciplines universitaires continuent d'être fermement défendues dans leurs frontières par les organismes professionnels, la structure des carrières et les critères de promotion et d'avancement. Ce n'est pas un hasard si l'éducation relative à l'environnement et, plus récemment, l'éducation pour le développement durable ont progressé plus rapidement aux niveaux primaire et secondaire que dans le champ de l'enseignement supérieur.

34. Pourtant, l'enseignement supérieur a un rôle indispensable à jouer, cela aussi bien dans le domaine de la recherche que pour la formation de spécialistes et de dirigeants dans tous les domaines. Il est de plus en plus important, par exemple, que des éléments pertinents relatifs au développement durable soient inscrits aux programmes des études de journalisme, d'ingénierie, de gestion, de médecine, de droit, de sciences, d'économie, d'administration et de bien d'autres spécialités professionnelles. Les universités pourraient aussi faire oeuvre utile en intégrant des éléments concernant le développement durable aux programmes spéciaux destinés aux enseignants, aux cadres supérieurs, à des responsables locaux tels que les maires, aux parlementaires et autres détenteurs de postes de responsabilité. Les universités, qui jouent également un rôle clef dans la coopération internationale, s'en acquitteraient avec plus d'efficacité si elles s'attachaient à mieux répondre aux besoins des scientifiques et des spécialistes des sciences sociales dans les pays en développement, surtout en ce qui concerne les investigations interdisciplinaires sur des questions liées à l'environnement et au développement.

XIII. Culture et viabilité

35. La culture façonne notre perception du monde et nos modes d'interaction avec lui. Dans la mesure où la crise mondiale à laquelle l'humanité est confrontée est un reflet de nos valeurs collectives, de nos conduites et de nos modes de vie, elle est avant tout une crise culturelle. La culture est pour tous les habitants du monde un déterminant on ne peut plus pratique et concret du développement durable. Pour que les gens y adhèrent activement, le changement qu'exige la viabilité au niveau des communautés, des foyers et des personnes doit s'enraciner dans la spécificité culturelle de la ville ou de la région.

36. C'est dans ce contexte que l'éducation et la sensibilisation du public se révèlent indispensables pour mettre en place

les conditions propices à un développement durable. Des valeurs éthiques comme l'équité s'acquièrent par l'éducation, au sens le plus large. L'éducation est en outre indispensable pour permettre aux gens d'appliquer leurs valeurs éthiques à faire en toute connaissance de cause des choix éthiques. Dans la durée, l'éducation a aussi une puissante influence sur les cultures et les sociétés; elles deviennent grâce à elle plus enclines à remettre en cause des pratiques qui ne sont pas viables et plus aptes à faire face au changement et à le maîtriser. Le fait est que les pouvoirs de l'éducation sont immenses. Non seulement elle a le pouvoir d'informer les gens mais elle a aussi celui de les transformer. Elle est un moyen d'instruction personnelle, mais aussi de renouvellement culturel. Et lorsqu'elle confère les compétences scientifiques et techniques dont on a besoin, l'éducation nourrit aussi les motivations, les justifications et le soutien de la société qui permettent de les obtenir et de les appliquer. L'éducation accroît l'aptitude des gens à transformer leurs visions de la société en réalités fonctionnelles. C'est pourquoi l'éducation est l'agent premier de la transformation préalable au développement durable.

XIV. Mobiliser les énergies pour passer à l'action

37. La viabilité a beau être une visée à long terme pour la société humaine et un processus qui sera nécessairement de longue haleine, il est urgent, on le sent, d'avancer rapidement dans ce sens avant qu'il «ne soit plus temps». L'humanité est, dès lors, mise en demeure de relever un gigantesque défi : la tâche à accomplir est d'une portée, d'une ampleur et d'une complexité sans précédent. La nécessité d'agir la talonne, alors même qu'elle en est encore à élaborer de nouveaux concepts et des méthodologies inédites. Elle se voit acculée à transformer les structures et les modes de pensée, mais la voie à suivre n'a rien d'évident; il n'y a pas de modèle qui montre le chemin. L'expéri-mentation et l'innovation sont les maîtres mots de sa quête, souvent tâtonnante, de solutions appropriées. Et tout cela, elle doit le faire dans un climat de bouleversement économique, social et politique, où l'on l'exhorte à «faire plus avec moins».

XV. Un cadre d'action international

38. Il existe un cadre d'action qui est le fruit d'une négociation internationale ardue poursuivie au long d'une série de conférences des Nations Unies qui ont traité de différents aspects du développement durable; d'abord l'environnement et le développement en 1992 (à Rio), puis la population en 1994 (au Caire), le développement social (à Copenhague) et les femmes (à Beijing) en 1995, enfin en 1996 les établissements humains (à Istanbul). Ces conférences, ainsi que les trois conventions sur la diversité biologique, la modification du climat et la désertification, ont toutes apporté des recommandations précises ou des chapitres entiers consacrés à l'éducation et la sensibilisation du public. Ces accords sont l'expression d'un consensus international qui constitue une base solide et complète à partir de laquelle on peut aller de l'avant.

39. Au coeur de ce nouveau consensus international se dessine une vision neuve de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation en tant que soubassements indispensables du développement durable et lieux d'ancrage des progrès à accomplir dans d'autres domaines tels que les sciences, la technologie, la législation et la production. Dans les plans d'action, l'éducation n'apparaît plus comme une fin en soi mais comme un moyen :

- De faire advenir les changements nécessaires dans l'ordre des valeurs, des comportements et des modes de vie pour atteindre à un développement durable et faire finalement prévaloir la démocratie, la sécurité et la paix;
- De diffuser les savoirs, les savoir-faire et les aptitudes nécessaires pour permettre de mettre en place des modes de production et de consommation viables et d'améliorer la gestion des ressources naturelles, de l'agriculture, de l'énergie et de la production industrielle;
- De faire en sorte que la population soit informée et disposée à soutenir dans d'autres secteurs les changements que peut nécessiter l'impératif de viabilité.

40. **L'on met de plus en plus l'accent sur la nécessité d'assurer de façon intégrée le suivi de ces plans d'action. S'agissant de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation, le chapitre 36 d'Action 21 fournit un cadre de référence pour une telle intégration**. Cette intégration doit être entreprise non seulement par des institutions internationales telles que l'Organisation des Nations Unies mais aussi, et c'est le plus important, par des entités nationales et locales. Divers «groupes principaux» – entre autres les femmes, les jeunes, les agriculteurs, les parlementaires, les scientifiques, les milieux d'affaires et les entreprises – sont appelés à y avoir leur part, de même que les

gouvernements et les organisations non gouvernementales opérant à tous les niveaux.

XVI. L'action à mener au niveau national

41. **C'est à ce niveau qu'il faut clarifier et dynamiser les stratégies globales visant le développement durable; et reconnaître la nécessité d'intégrer l'éducation à ces stratégies afin de s'employer à le faire de manière créative et efficace**. Ici doivent intervenir le gouvernement – comme meneur de jeu – les principales ONG et associations, les groupements de citoyens et notamment les entreprises, les établissements d'enseignement et d'autres institutions spécialisées. Sont également appelés à intervenir les organismes et institutions du système des Nations Unies qui s'emploient en étroite collaboration avec les autorités nationales à appliquer les recommandations des diverses conférences internationales qui ont indiqué la voie à suivre pour tendre vers un développement durable. **Par ailleurs, les médias – des plus modernes aux plus anciens – devraient s'attacher à expliquer les mobiles et les finalités auxquels répondent les programmes et à porter les plans et les actes des gouvernants à la connaissance du public**.

42. **Les gouvernements devront prendre l'initiative d'exposer à la population l'horizon du développement durable et le bien qu'elle peut en attendre. Ils devraient le faire par tous les moyens, publics et privés, dont ils disposent. Les programmes scolaires nationaux devront intégrer à tous les niveaux les messages associés au développement durable. Ces messages devront également être mis en relief dans les programmes de formation préalable et de formation continue des enseignants. Toutes sortes d'institutions spécialisées devraient intervenir activement à ce stade**. Par exemple, les médecins, les infirmières et les hôpitaux devraient expliquer les rapports existant entre des facteurs liés à l'environnement et certains problèmes de santé et d'hygiène.

43. Les dirigeants nationaux doivent impérativement manifester la volonté politique de faire du développement durable un objectif prioritaire et considérer la sensibilisation du public, l'éducation et la formation comme des moyens capitaux à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs nationaux. **Il incombe aux responsables gouvernementaux de traduire le concept de développement durable en mesures et en objectifs susceptibles d'être clairement définis. Il faudrait, par exemple, prévoir un calendrier précis pour la réorientation du système scolaire, avec affectation des ressources budgétaires et autres qu'elle nécessite**. Dans de nombreux pays, les stratégies ou les plans mis en oeuvre à l'échelon national en vue du développement durable sont à même de mobiliser et de concentrer les efforts dans le sens des priorités nationales. Il existe aussi des plans analogues au niveau de certaines régions et sous-régions.

44. **La société civile doit exprimer à tous les niveaux, et spécialement au niveau national, son soutien à une action vigoureuse permettant de progresser vers le développement durable**. Les organisations à l'oeuvre dans des champs d'intérêt et de compétence spéciaux devraient non seulement appuyer l'action des pouvoirs publics mais aussi en assurer le suivi et l'évaluation dans leurs domaines de compétence et tenir le public au courant des progrès comme des problèmes. **Les associations d'enseignants, par exemple, s'appliqueraient à évaluer avec soin les progrès de la réorientation du système éducatif dans l'optique de la viabilité et à tenir leurs membres, mais aussi le grand public, informés de la situation**.

45. **Au niveau local, il faut faire en sorte que chacun puisse se familiariser avec le sens et l'horizon du développement durable, en discuter, organiser des débats sur le sujet afin d'obtenir la compréhension et l'adhésion de la communauté. Ce brassage d'idées doit avoir lieu dans l'ensemble des cadres et des institutions communautaires, notamment dans les écoles**.

46. La nécessité d'un développement durable au niveau local doit être bien comprise. Il faut identifier les pratiques qui ne sont pas viables. On pourra alors rechercher et discuter des moyens de les améliorer. Il est capital que l'ensemble de la communauté, et spécialement sa composante féminine, prenne part à la discussion. Les femmes, tout particulièrement dans les communautés rurales, jouent en général un rôle clef dans les aspects économiques mais aussi sociaux et culturels de la vie. **La communauté locale et les ménages sont d'importants points d'entrée des messages relatifs au développement durable, surtout pour les adultes et les enfants qui ne vont pas à l'école. L'école doit, elle aussi et à tous les niveaux, participer activement aux discussions et à l'action ayant le développement durable pour objet et tenir ses membres, mais aussi le grand public, informés de la situation.**

Notes

[1] EPD-97/CONF.401/CLD.1; on peut se procurer ce document en langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et portugaise auprès de l'UNESCO, ou le consulter sur l'Internet (http://www.unesco.org).

[2] Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1996, Supplément No 8* (E/1996/28), chap. I, sect. C, décision 4/11.